

LOUVIGNE de BAIS - 2 séjours -
du 3 au 7 juillet
du 24 au 28 juillet



ELI, c'est quoi :

Une semaine pour les jeunes,
des animations sportives et culturelles
dans votre commune

LES ACTIVITÉS POSSIBLES :

Activités sportives traditionnelles :

Baseball, roller, volley-ball, basket-ball, handball, hockey, badminton, tennis, foot,...

Activités sportives originales :

Tchoukball, kinball, ultimate, pétéca, vortex, parcours d'orientation...

Activités culturelles et artistiques :

Jeux de société, théâtre, activités manuelles, danse, cuisine...

Activités festives à la carte :

Soirée familiale, palets, pétanque, soirée grillades,...

L'ENCADREMENT :

- un directeur BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou équivalence
- des animateurs BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

TARIFS : le coût du séjour dépend de votre Quotient familial

Tarifs semaine 5 jours		2023			
Quotient Familial (QF)		Tarif pour le 1er enfant	Tarif dégressif pour le 2ème enfant	Tarif dégressif pour le 3ème enfant	Tarif journée
Allocataire CAF ou MSA	QF < 650	30.50 €	28.95 €	28.05 €	7.60 €
	QF de 651 à 1099	33.90 €	32.20 €	31.20 €	8.50 €
	QF de 1099 à 1499	36.40 €	34.60 €	33.45 €	9.10 €
	QF > 1500	43.70 €	41.50 €	40.20 €	10.95 €
Non allocataire		53.50 €	50.85 €	49.20 €	13.40 €


Paiement par chèque à l'ordre de FSCF CD35 - (mettre le prénom-nom de l'enfant au dos du chèque)
chèques vacances ANCV accepté

PROCÉDURE D INSCRIPTION

(remplir un formulaire par enfant et par séjour)

- 1 - remplir le formulaire en ligne : [séjour du 3 au 7 juillet](#)
[séjour du 24 au 28 juillet](#)

2- déposer en mairie (ou envoyer par email) les documents suivants =

-  fiche sanitaire de liaison.pdf
- le règlement
- attestation du Quotient Familial (CAF ou MSA)